Heures à travailler : repos variables 37h30 / semaine

2027	100 %	80 %	70 %	50 %
JANVIER	157,50 H	126,00 H	110,25 H	78,75 H
FEVRIER	150,00 H	120,00 H	105,00 H	75,00 H
MARS	172,50 H	138,00 H	120,75 H	86,25 H
AVRIL	165,00 H	132,00 H	115,50 H	82,50 H
MAI	157,50 H	126,00 H	110,25 H	78,75 H
JUIN	165,00 H	132,00 H	115,50 H	82,50 H
JUILLET	165,00 H	132,00 H	115,50 H	82,50 H
AOUT	165,00 H	132,00 H	115,50 H	85,50 H
SEPTEMBRE	165,00 H	132,00 H	115,50 H	82,50 H
OCTOBRE	157,50 H	126,00 H	110,25H	78,75 H
NOVEMBRE	165,00 H	132,00 H	115,50 H	85,50 H
DECEMBRE	172,50H	138,00 H	120,75 H	86,25 H

Syndicat SUD Santé Sociaux - syndicat.sud@ch-ed.fr - 03.29.28.39.09 / 07.87.15.55.26

J'ai droit à :

25 CA + 11 JF + 104 repos hebdomadaires

Sous conditions :

2 hors saison (2 jours HS à partir de 6 congés posés entre le 1er janvier et le 30 Avril ou entre le 1er novembre et le 31 décembre)

1 fractionné (fractionnement des congés en au moins 3 périodes d'au moins 5 jours ouvrés chacune)

2 jours de sujétion (2 SD si au moins 20 dimanches ou JF travaillés)

RTT :

15 par an (7 posés par l'agent, 8 imposés)

Que dit la loi ?

La durée hebdomadaire de travail effectif, HS comprises, ne peut excéder 48h sur 7 jours (44h max sans HS), repos quotidien de 12h consécutives minimum, repos hebdomadaire de 36 h consécutives minimum, l'agent bénéficie de 4 jours de repos pour 2 semaines dont 2 au moins doivent être consécutifs et comprendre un dimanche

Et quand il y a des jours fériés, je compte mes heures comment ?

- Si un JF tombe en semaine et qu'il n'est pas travaillé, il compte 7h30
- Si un JF tombe en semaine et qu'il est travaillé, il faut compter le nombre d'heures travaillées ce jour là et un JF (=7h30) est à récupérer, idéalement dans le mois ou dans le cycle.
- Si un JF tombe un samedi ou un dimanche et qu'il n'est pas travaillé, ce jour est valorisé 7h30 et un RH est positionné dans la semaine pour compenser le JF .
- Si un JF tombe un samedi ou un dimanche travaillé ,il faut compter le nombre d'heures travaillées ce jour là, un JF (=7h30) est à récupérer, idéalement dans le mois ou le cycle et un RH est positionné dans la semaine.



Tu veux savoir les heures a effectuer en fonction de ta quotite de travail ? Flash ce QR code !

Heures à travailler : Agent de nuit - plus de 90% du temps de travail est effectué la nuit

2027	100 %	80 %	70 %	50 %
JANVIER	136,50 H	109,20 H	95,55 H	68,25 H
FEVRIER	130,00 H	104,00 H	91,00 H	65,00 H
MARS	149,50 H	119,60 H	104,65 H	74,75 H
AVRIL	143,00 H	114,40 H	100,10 H	71,50 H
MAI	136,50 H	109,20 H	95,55 H	68,25 H
JUIN	143,00 H	114,40 H	100,10 H	71,50 H
JUILLET	143,00 H	114,40 H	100,10 H	71,50 H
AOUT	143,00 H	114,40 H	100,10 H	71,50 H
SEPTEMBRE	143,00 H	114,40 H	100,10 H	71,50 H
OCTOBRE	136,50 H	109,20 H	95,55 H	68,25 H
NOVEMBRE	143,00 H	114,40 H	100,10 H	71,50 H
DECEMBRE	149,50 H	119,60 H	104,65 H	74,75 H

Syndicat SUD Santé Sociaux - syndicat.sud@ch-ed.fr - 03.29.28.39.09 / 07.87.15.55.26

J'ai droit à :

25 CA + 11 JF + 104 repos hebdomadaires

Sous conditions :

2 hors saison (2 jours HS à partir de 6 congés posés entre le 1er janvier et le 30 Avril ou entre le 1er novembre et le 31 décembre)
1 fractionné (fractionnement des congés en au moins 3 périodes d'au moins 5 jours ouvrés chacune)
2 jours de sujétion (2 SD si au moins 20 dimanches ou JF travaillés)

Que dit la loi ?

La durée hebdomadaire de travail effectif, HS comprises, ne peut excéder 48h sur 7 jours (44h max sans HS), repos quotidien de 12h consécutives minimum, repos hebdomadaire de 36 h consécutives minimum, l'agent bénéficie de 4 jours de repos pour 2 semaines dont 2 au moins doivent être consécutifs et comprendre un dimanche

Et quand il y a des jours fériés, je compte mes heures comment ?

- Si un JF tombe en semaine et qu'il n'est pas travaillé, il compte 6h30
- Si un JF tombe en semaine et qu'il est travaillé, il faut compter le nombre d'heures travaillées ce jour là et un JF (=6h30) est à récupérer, idéalement dans le mois ou dans le cycle.
- Si un JF tombe un samedi ou un dimanche et qu'il n'est pas travaillé, ce jour est valorisé 6h30 et un RH est positionné dans la semaine pour compenser le JF .
- Si un JF tombe un samedi ou un dimanche travaillé ,il faut compter le nombre d'heures travaillées ce jour là, un JF (=6h30) est à récupérer, idéalement dans le mois ou le cycle et un RH est positionné dans la semaine.



Tu veux savoir les heures a effectuer en fonction de ta quotite de travail ? Flash ce QR code !

Heures à travailler : Agents en repos fixes en 37h30 / semaine

2027	100 %	80 %	70 %	50 %
JANVIER	150,00 H	120,00 H	105,00 H	75,00 H
FEVRIER	150,00 H	120,00 H	105,00 H	75,00 H
MARS	165,00 H	132,00 H	115,50 H	82,50 H
AVRIL	165,00 H	132,00 H	115,50 H	82,50 H
MAI	142,50 H	114,00 H	99,75 H	71,25 H
JUIN	165,00 H	132,00 H	115,50 H	82,50 H
JUILLET	157,50 H	126,00 H	110,25 H	78,75 H
AOUT	165,00 H	132,00 H	115,50 H	82,50 H
SEPTEMBRE	165,00 H	132,00 H	115,50 H	82,50 H
OCTOBRE	157,50 H	126,00 H	110,25 H	78,75 H
NOVEMBRE	150,00 H	120,00 H	105,00 H	75,00 H
DECEMBRE	172,50 H	138,00 H	120,75 H	86,25 H

J'ai droit à :

25 CA + 11 JF (dont 9 en semaine) + 104 repos hebdomadaires

Sous conditions :

2 hors saison (2 jours HS à partir de 6 congés posés entre le 1er janvier et le 30 Avril ou entre le 1er novembre et le 31 décembre)

1 fractionné (fractionnement des congés en au moins 3 périodes d'au moins 5 jours ouvrés chacune)

RTT :

15 par an (7 posés par l'agent, 8 imposés)

Que dit la loi ?

La durée hebdomadaire de travail effectif, HS comprises, ne peut excéder 48h sur 7 jours (44h max sans HS), repos quotidien de 12h consécutives minimum, repos hebdomadaire de 36 h consécutives minimum, l'agent bénéficie de 4 jours de repos pour 2 semaines dont 2 au moins doivent être consécutifs et comprendre un dimanche



Tu veux savoir les heures a effectuer en fonction de ta quotité de travail ? Flash ce QR code !

Syndicat SUD Santé Sociaux - syndicat.sud@ch-ed.fr - 03.29.28.39.09 / 07.87.15.55.26